



MESURER LA PANDÉMIE DE L'OMBRE :

**LA VIOLENCE À L'ÉGARD
DES FEMMES PENDANT
LA PANDÉMIE DE COVID-19**

RAPPORT DE PAYS : CAMEROUN

RÉSUMÉ

Alors que près de la moitié des femmes au Cameroun ont été confrontées à des problèmes de violence à l'égard des femmes à la fois au domicile et à l'extérieur dans la communauté, la majorité a tendance à ne pas trouver que la pandémie de COVID-19 a eu un impact significatif sur leur expérience de la violence. Les femmes divorcées, vivant en zones rurales ou avec des enfants étaient généralement plus susceptibles de déclarer que la pandémie a empiré leur situation. De manière cohérente, les impacts en aval de la COVID-19 varient selon le type et en gravité, en fonction de facteurs préexistants, notamment le statut socio-économique et la vulnérabilité à d'autres facteurs de stress. La présente recherche examine les relations entre les mesures liées à la violence à l'égard des femmes et les facteurs démographiques, comportementaux et socio-économiques associés.

Cette recherche a mis en avant que le sentiment de sécurité des femmes au Cameroun fait défaut, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leurs ménages, et les femmes subissent des impacts négatifs importants sur leur bien-être mental et émotionnel. Parmi les vecteurs de ces sentiments, les facteurs de stress externes tels que l'insécurité alimentaire et les relations familiales se distinguent comme ayant un impact significatif non seulement sur les expériences en termes de sécurité, mais aussi sur le bien-être des femmes en général. De plus, bien que les femmes puissent ne pas associer leurs sentiments ou leurs expériences en termes de sécurité directement à la pandémie de COVID-19, celles qui ont déclaré moins se sentir en sécurité ont tendance à avoir davantage modifié leurs comportements en réponse à la pandémie, notamment en réduisant leurs interactions sociales et leurs déplacements.

1. INTRODUCTION

Avant la pandémie de COVID-19, l'Institut National de la Statistique du Cameroun a constaté que 51 % des femmes âgées de 15 à 49 ans ont subi des violences physiques et/ou des violences sexuelles de la part d'un partenaire intime au moins une fois dans leur vie,¹ près du double de la moyenne mondiale estimée de 27 %.²

Depuis le début de la pandémie, des évaluations rapides menées par ONU Femmes, les données administratives de la police, des lignes d'assistance sur la violence à l'égard des femmes et d'autres prestataires de services suggèrent une augmentation des cas signalés de violence à l'égard des femmes et des filles. Les mesures mises en œuvre pour limiter la propagation de la pandémie, telles que les confinements et les couvre-feux, ont un impact sur les facteurs de risque de violence à l'égard des femmes, notamment pour les femmes et les filles confrontées à de multiples formes de discrimination.

Dans ce contexte, ONU Femmes a commissionné l'Ipsos pour mener une enquête d'évaluation rapide sensible au genre sur l'impact de la COVID-19 sur le bien-être et la sécurité des femmes dans 13 pays, toutes régions confondues. En adaptant la méthodologie d'enquête pour qu'elle soit réalisable dans le contexte de la COVID-19, des mesures substitutives sur les expériences de violence à l'égard des femmes ont été utilisées pour collecter des données sur

des sujets sensibles afin de réduire le risque pour les répondantes, et peuvent donc ne pas être directement comparables à d'autres études menées avant la pandémie.

Il est crucial de disposer de données fiables qui sont collectées conformément aux normes méthodologiques, de sécurité et éthiques, sans exposer les femmes à une plus grande détresse et à un risque accru de violence, pour informer où les politiques et programmes peuvent répondre aux efforts déployés à l'échelle du système des Nations Unies pour intensifier les actions visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes dans le contexte de la COVID-19.

Ce rapport détaille les conclusions de l'enquête menée au Cameroun entre avril et mai 2021, avec des femmes âgées de 18 ans et plus qui avaient accès à un téléphone portable. On estime que la population des propriétaires de téléphones portables au Cameroun est à parité entre les hommes et les femmes, mais peut être davantage concentrée dans les zones urbaines que dans les zones rurales.³

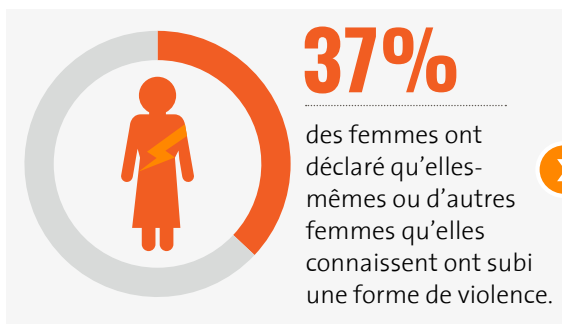
Il convient également de noter que certaines questions ont suscité un pourcentage notable de réponses « ne sais pas » de la part des personnes interrogées, et bien qu'il n'ait pas été possible d'attribuer les différentes réponses ou intentions des personnes interrogées qui ont choisi cette réponse, il est important de garder ce point à l'esprit lors de l'analyse des données.

1 Proportion de femmes de 15 à 49 ans ayant déjà vécu en couple ayant subi des violences physiques et/ou sexuelles de la part de leur partenaire intime au moins une fois dans leur vie. Source : Institut National de la Statistique (INS) et ICF International. 2012. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples du Cameroun 2011. Calverton.

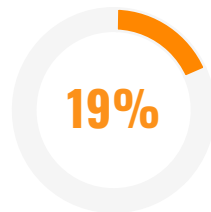
2 [Organisation mondiale de la Santé. N.D. Global Database on Violence Against Women.](#)

3 Kemp, Simon. 2021. Digital 2021: [Cameroon. Digital Report. Data Reportal. 11 avril](#) ; Telecom Paper. 2016. [Cameroon's mobile penetration hits 80%. 12 février.](#)

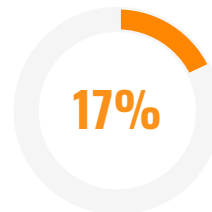
PRINCIPALES CONCLUSIONS



Violence verbale



Harcèlement sexuel



Violence physique



26%

des femmes ne se sentent pas en sécurité à leur domicile.



23%

ont dit que la situation s'est empirée à cause de la pandémie de COVID-19.



27%

des femmes vivent dans des ménages avec des conflits entre adultes au moins une fois par semaine.



16%

ont dit que les conflits entre adultes sont devenus plus fréquents à cause de la pandémie de COVID-19.



35%

des femmes pensent qu'il est courant pour les femmes de leur communauté de subir des violences verbales ou physiques de la part d'un partenaire.



38%

ont dit que la situation s'est empirée à cause de la pandémie de COVID-19.



43%

des femmes pensent que les préjudices physiques, les abus et le harcèlement sont un problème pour les femmes de leur communauté.



15%

des femmes pensent que les préjudices physiques, les abus et le harcèlement se sont aggravés depuis le début de la pandémie de COVID-19.



43%

des femmes ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit.



32%

des femmes ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles marchent seules en journée.



37%

des femmes pensent qu'il est courant que les femmes soient harcelées en public.



2. PERCEPTIONS DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

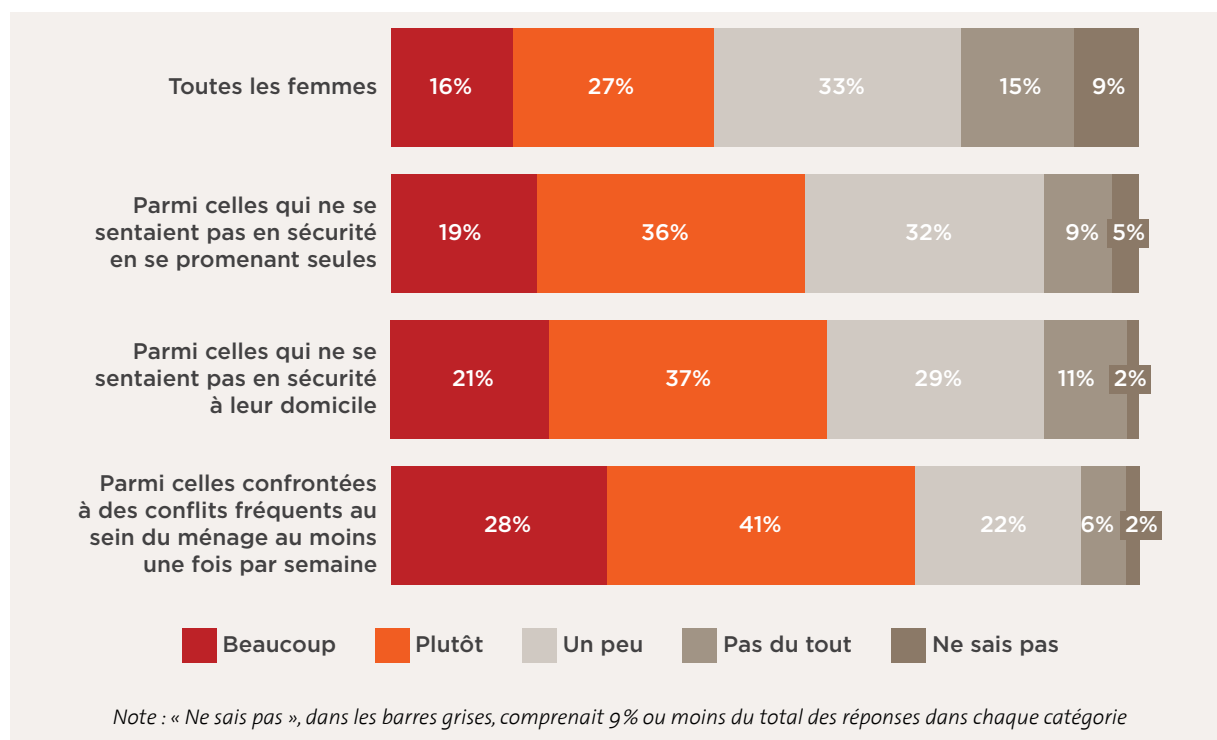
2.1. Perceptions de la violence à l'égard des femmes dans la communauté

Interrogées sur les préjudices physiques, les abus et le harcèlement dans leur communauté, plus de 4 femmes sur 10 (43 %) ont déclaré croire qu'il s'agissait d'un problème et 33 % supplémentaires ont répondu qu'il s'agissait « quelque peu » d'un problème.

Les préjudices physiques, les abus et le harcèlement dans la communauté étaient plus susceptibles d'être perçus comme un problème par les femmes qui : gagnent un revenu, sont chefs de famille, ont vu leurs revenus diminuer depuis le début de la pandémie et par celles confrontées à des conflits fréquents ou qui ne se sentaient pas en sécurité à leur domicile.

FIGURE 1

Mesure dans laquelle les préjudices physiques, les abus ou le harcèlement constituent un problème dans leur communauté



Environ une femme sur six (15 %) a déclaré que les préjudices physiques, les abus et le harcèlement ont augmenté dans sa communauté depuis le début de la pandémie de COVID-19. Cependant, celles qui ne se sentaient pas en sécurité ou vivaient dans des ménages avec

des conflits fréquents étaient plus susceptibles de signaler que les préjudices, les abus et le harcèlement se sont aggravés suite à la pandémie, ce qui indique que la COVID-19 peut avoir exacerbé les conditions actuelles.

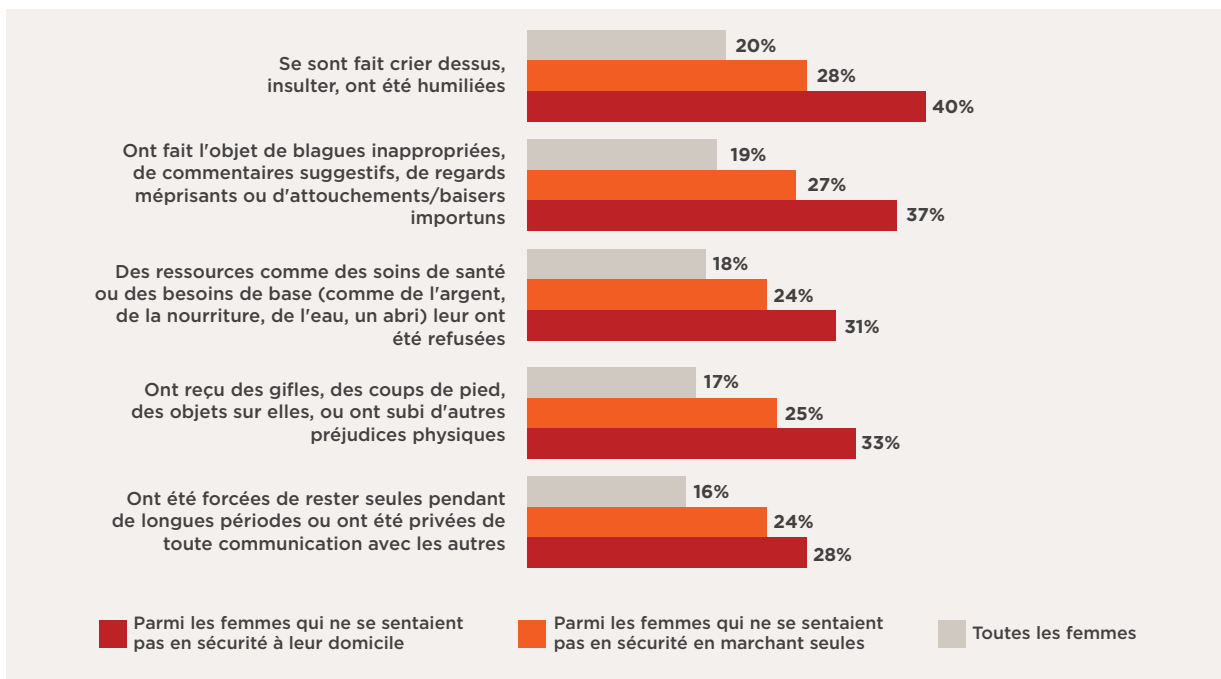
2.2. Mesures indirectes de la violence à l'égard des femmes dans la communauté

Lors de l'examen des moyens de mesurer la violence à l'égard des femmes au niveau communautaire, il est important de garder à l'esprit le contexte de l'étude. En raison de la nature distante de cette enquête, des questions indirectes ont été posées en tant qu'indicateurs substitutifs de la violence à l'égard des femmes, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de distinguer les expériences des répondantes de celles des autres femmes de leur communauté ou de savoir si cette expérience s'est produite à l'intérieur ou à l'extérieur du ménage. Par conséquent, bien que les données de cette étude ne doivent pas être interprétées comme des données de prévalence, elles fournissent néanmoins des informations cruciales

sur l'impact de la COVID-19 sur les perceptions des femmes en matière de sécurité et de bien-être.

Il a été demandé aux femmes si elles ou toute autre femme qu'elles connaissaient avaient subi différentes formes de violence à l'égard des femmes, telles que des préjudices physiques, le déni des besoins fondamentaux, le harcèlement sexuel, des restrictions ou des violences verbales. Alors qu'une femme sur cinq a fait part d'expériences (la sienne ou celle d'un tiers) de formes spécifiques d'abus, près de 4 femmes sur 10 ont déclaré avoir subi une forme de violence. Les expériences de violence verbale ont été davantage signalées chez les femmes qui ne se sentent pas en sécurité lorsqu'elles sortent dans leur communauté la nuit, celles qui ne se sentent pas en sécurité à leur domicile et celles confrontées à des conflits fréquents au sein du ménage.

FIGURE 2
Pourcentage de femmes qui ont déclaré subir ou connaître quelqu'un ayant subi différentes formes de violence, selon leur sentiment de sécurité



Les femmes qui ont déclaré qu'elles-mêmes ou quelqu'un qu'elles connaissaient avaient subi des violences à l'égard des femmes étaient plus susceptibles d'être dans une situation d'insécurité alimentaire (55-59 %) que les

femmes n'ayant rien déclaré à cet égard (34-36 %), indication que les facteurs structurels et économiques pourraient être un facteur important de la violence à l'égard des femmes.

3. SENTIMENTS DE SÉCURITÉ

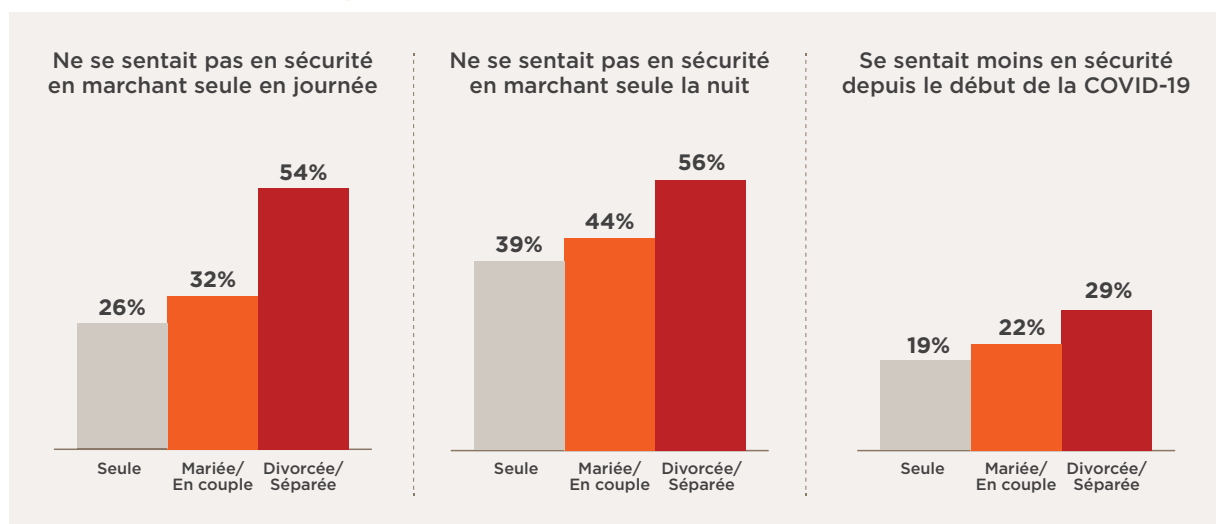
3.1. Sécurité personnelle dans la sphère publique

Un tiers des femmes ont déclaré ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles marchaient dans leur voisinage en journée (32 %), et 4 femmes sur 10 ont déclaré ne pas se sentir en sécurité quand on leur posait la même question sur le fait de marcher seule la nuit (40 %) dans leur communauté. Une femme sur cinq (21%) a déclaré se sentir moins en sécurité la nuit depuis le début de la pandémie de COVID-19. Au sein du pays, la plupart des déplacements intérieurs sont autorisés depuis mai 2020 et les entreprises fonctionnent avec des exigences en matière de masques et des restrictions de capacité.

Les expériences en matière de sécurité dans la sphère publique différaient également se-

lon l'état matrimonial, les femmes divorcées étant plus susceptibles de dire qu'elles ne sentent pas en sécurité le jour ou la nuit que les femmes mariées ou en couple, qui à leur tour sont plus susceptibles de dire qu'elles ne se sentent pas en sécurité que les femmes célibataires. De plus, les femmes qui dirigeaient leur ménage seules (55 %) ou conjointement avec un partenaire (60 %) étaient plus susceptibles de dire qu'elles se sentent en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit que les femmes dont le mari est le chef du ménage (41 %). Les femmes dont le mari est le chef du ménage étaient également plus susceptibles de penser que la pandémie les avait rendues moins en sécurité (26 %) que les autres femmes, notamment celles des ménages dirigés conjointement (13 %).

FIGURE 3
Sentiments de sécurité en public, selon l'état matrimonial



Il est à noter que, même en tenant compte des facteurs démographiques, l'impact de la COVID-19 sur les perceptions des femmes en matière de sécurité au Cameroun est plus limité

que dans d'autres contextes, reflétant peut-être les conditions préexistantes de troubles et de problèmes de sécurité dans le pays.

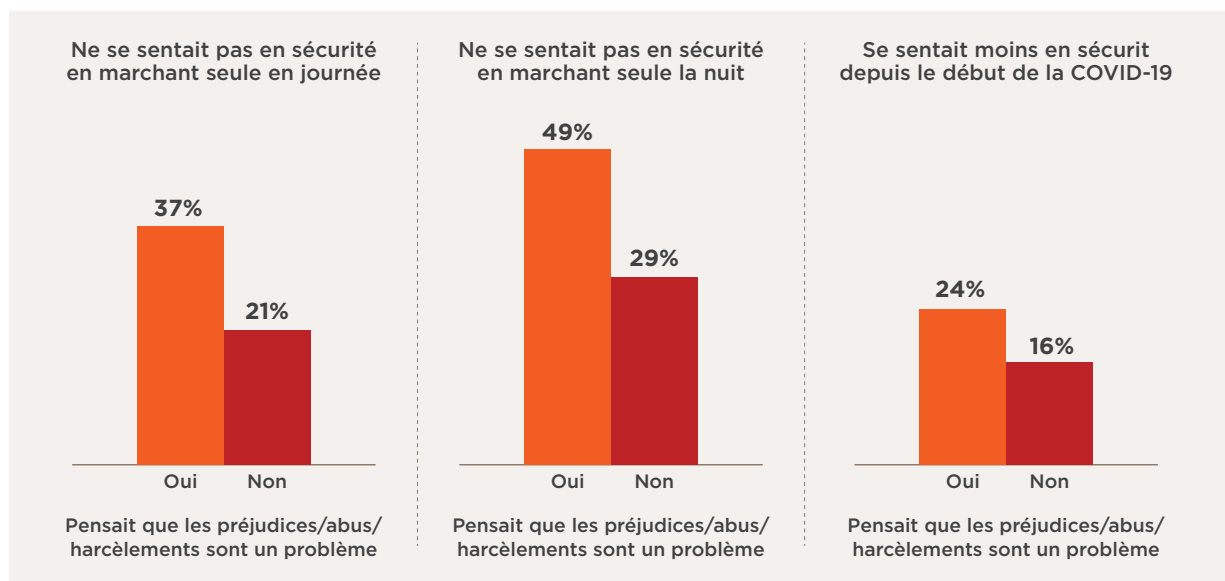
3.2. Sentiments des femmes à l'égard de la sécurité dans la sphère publique

Les sentiments des femmes quant à leur sécurité personnelle correspondaient à leurs perceptions de la sécurité des autres femmes de leur communauté. Plus d'un tiers (37 %) des femmes ont déclaré qu'il est courant pour les

femmes d'être victimes de harcèlement et de problèmes de sécurité en public la nuit, ce qui correspond à 43 % des femmes qui ont elles-mêmes déclaré ne pas se sentir en sécurité la nuit. Comme dans d'autres domaines, une femme sur trois a déclaré que la pandémie avait aggravé les expériences de harcèlement des femmes lorsqu'elles étaient seules la nuit (31 %).

FIGURE 4

Pourcentage de femmes qui ne se sentaient pas en sécurité, selon leur perception de la sécurité dans leur communauté



Les femmes qui ont déclaré générer un revenu pour leur ménage étaient particulièrement susceptibles de déclarer ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles marchaient seules, peut-être en raison du fait qu'elles sont plus susceptibles de se trouver dans les espaces publics.

La majorité des femmes (81 %) s'attendaient à ce que les femmes victimes de harcèlement ou d'abus dans la sphère publique demandent de l'aide, et une sur trois (36 %) a déclaré qu'elle s'attendait à ce que les femmes aillent voir la police.

Alors que plus du tiers (37 %) des femmes n'ont que rarement vu leurs amis ou leurs groupes sociaux pendant la pandémie, d'autres données suggèrent une relation plus compliquée

en ce qui concerne la façon dont elles interagissent avec leurs communautés. La majorité des femmes (88 %) ont déclaré qu'elles quittaient encore leur domicile au moins une fois par semaine, mais seulement 21 % voyaient leurs amis et leurs groupes sociaux à la fréquence habituelle. Bien qu'il soit difficile de démêler les effets des restrictions en matière de déplacements liées à la pandémie et de la réduction du nombre de personnes qui sortent et interagissent avec des membres de leurs cercles sociaux, il convient de noter que les informations sur la socialisation peuvent constituer un moyen d'améliorer la capacité d'action des femmes et d'accroître leur autonomisation.

4. SÉCURITÉ AU DOMICILE

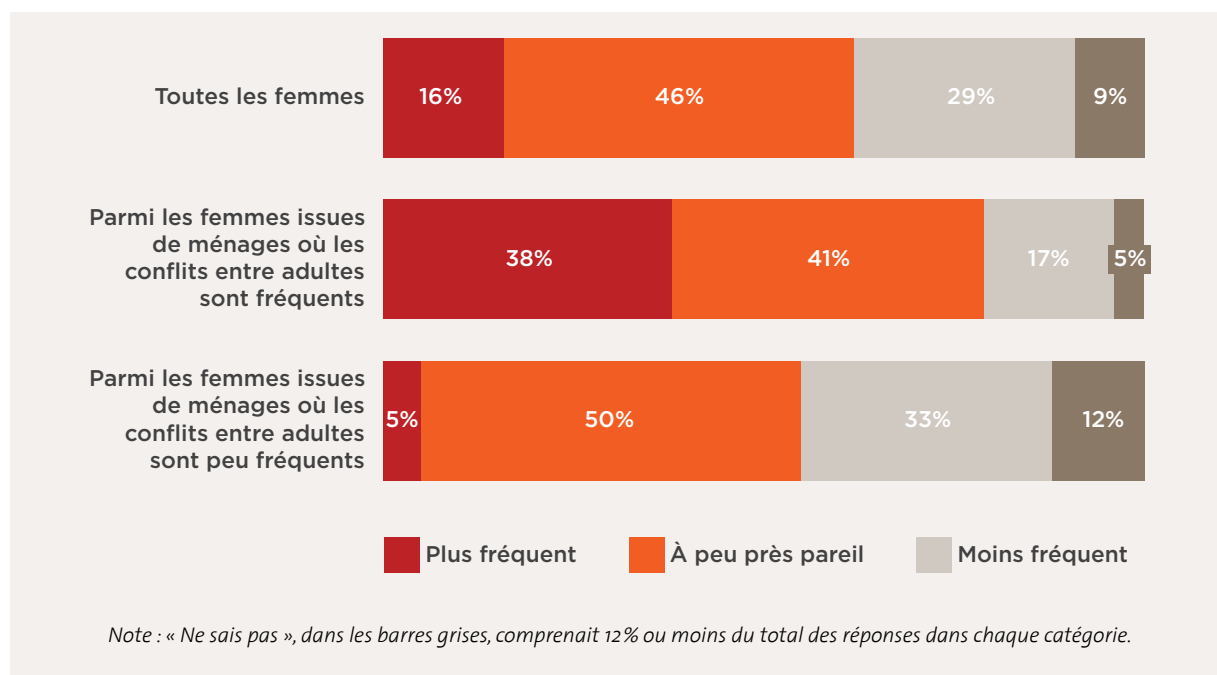
4.1. Sécurité personnelle au domicile

En ce qui concerne la sécurité au sein du ménage, 27 % des femmes ont déclaré qu'il y avait eu des conflits entre adultes dans leur ménage au moins une fois par semaine au cours des six derniers mois, et 16 % ont déclaré que cela était devenu plus fréquent en raison de la pandémie de COVID-19. Notamment, les femmes des zones rurales étaient beaucoup plus susceptibles de signaler des conflits au sein du

ménage au moins une fois par semaine (38 %) que les femmes des zones urbaines (21 %). Celles confrontées à des conflits fréquents étaient plus de cinq fois plus susceptibles que les femmes des ménages où les conflits sont peu fréquents de dire que la fréquence des conflits avait augmenté en raison de la pandémie, ce qui suggère que les tensions familiales déjà existantes ont été exacerbées par la pandémie.

FIGURE 5

Changements dans les conflits au sein du ménage à la suite de la COVID-19

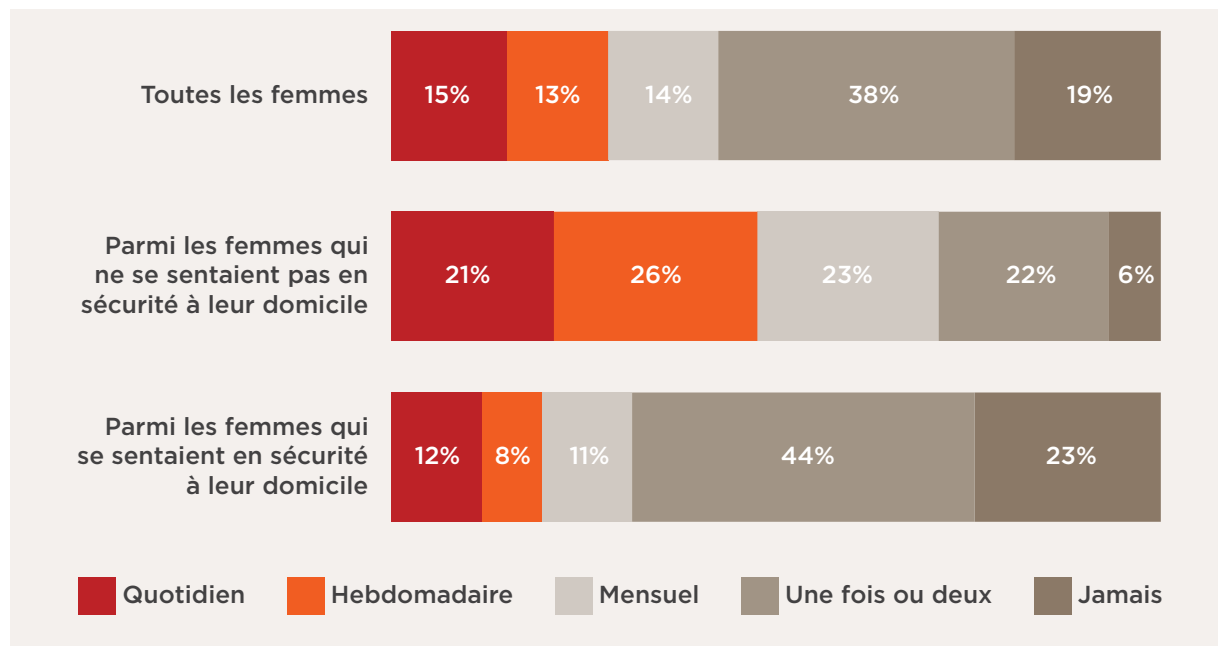


Une femme sur quatre (26 %) a déclaré ne pas se sentir en sécurité dans son ménage au cours des six derniers mois, et 23 % des femmes ont indiqué que la pandémie de COVID-19 avait aggravé les choses en ce qui concerne leur sentiment de sécurité dans leur ménage. Les femmes confrontées à des conflits

fréquents (au moins une fois par semaine) entre les adultes de leur ménage étaient plus de deux fois plus susceptibles de ne pas s'être senties en sécurité au domicile, par rapport aux femmes confrontées à des conflits peu fréquents.

FIGURE 6

Fréquence des conflits au sein du ménage selon la sécurité au domicile



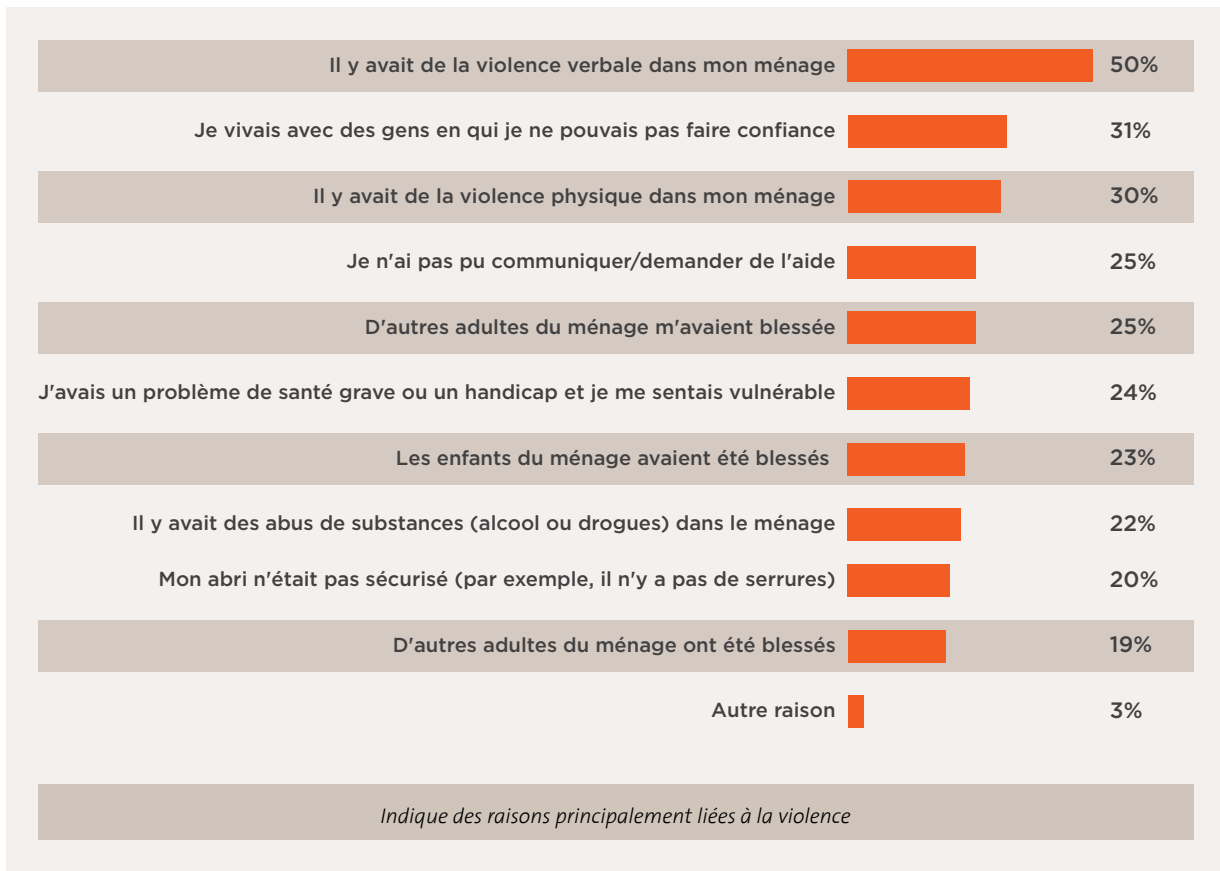
Les femmes qui ne se sentaient pas en sécurité à leur domicile étaient plus susceptibles que les autres d'être en situation d'insécurité alimentaire modérée, de générer un revenu et de vivre en zones rurales, ce qui suggère que l'emplacement géographique et la dynamique du ménage ont tous deux un impact sur le risque des femmes à leur domicile.

Lorsqu'il a été demandé pourquoi aux 26 % de femmes qui ne se sentaient pas en sécurité à leur domicile, elles ont cité les violences verbales (48 %) et physiques (30 %) ainsi que les

problèmes de confiance (31 %) comme principaux moteurs. Les femmes qui ont déclaré avoir un revenu étaient beaucoup plus susceptibles que celles sans revenu de citer la violence verbale comme raison pour laquelle elles ne se sentaient pas en sécurité (51 %). En ce qui concerne la violence physique, les femmes employées et les femmes dans les ménages dirigés conjointement étaient les plus susceptibles de citer cela comme raison pour laquelle elles ne se sentaient pas en sécurité (36 % et 44 %, respectivement).

FIGURE 7

Raisons pour lesquelles les femmes ne se sentent pas en sécurité à leur domicile, parmi les 26 % qui ont déclaré ne pas se sentir en sécurité



4.2. Perceptions des femmes à l'égard de la sécurité au domicile

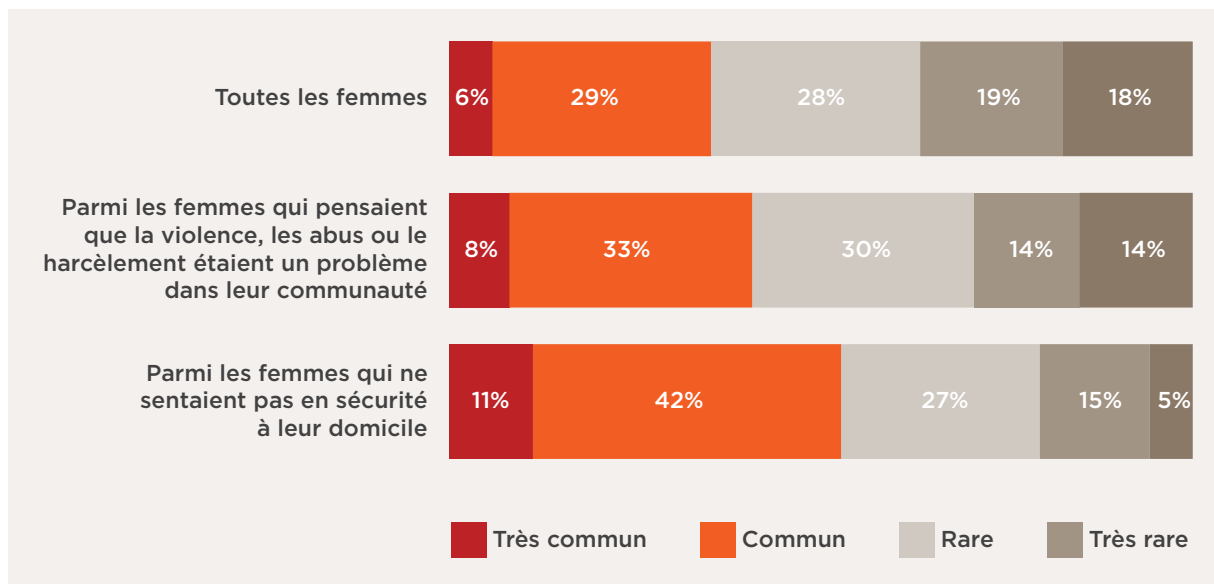
Si l'on considère l'ensemble de la communauté, 35 % des femmes ont déclaré qu'elles pensaient que l'expérience de violences verbales ou physiques de la part d'un partenaire est courante pour les femmes. Cette proportion était plus élevée chez les femmes qui percevaient la violence, les abus ou le harcèlement comme un problème dans leur communauté (42 %).

Ce chiffre est beaucoup plus élevé que les estimations de prévalence indirecte (consulter la Figure 2) de la violence verbale (20 %) ou

physique (17 %), ce qui suggère qu'il peut y avoir un décalage entre les perceptions des femmes de la violence au sein de leurs propres cercles sociaux et leurs perceptions des abus dans la communauté en général. Cela est également vrai lorsqu'on examine l'impact de la COVID-19, où 38 % des femmes ont déclaré qu'elles pensaient que l'expérience de violence verbale ou physique aux mains d'un partenaire est devenue plus courante pour les femmes depuis le début de la pandémie, par rapport à 23 % des femmes qui ont déclaré que leur propre sécurité au domicile a été affectée à cause de la pandémie (23 %).

FIGURE 8

Perceptions de la violence au sein du couple

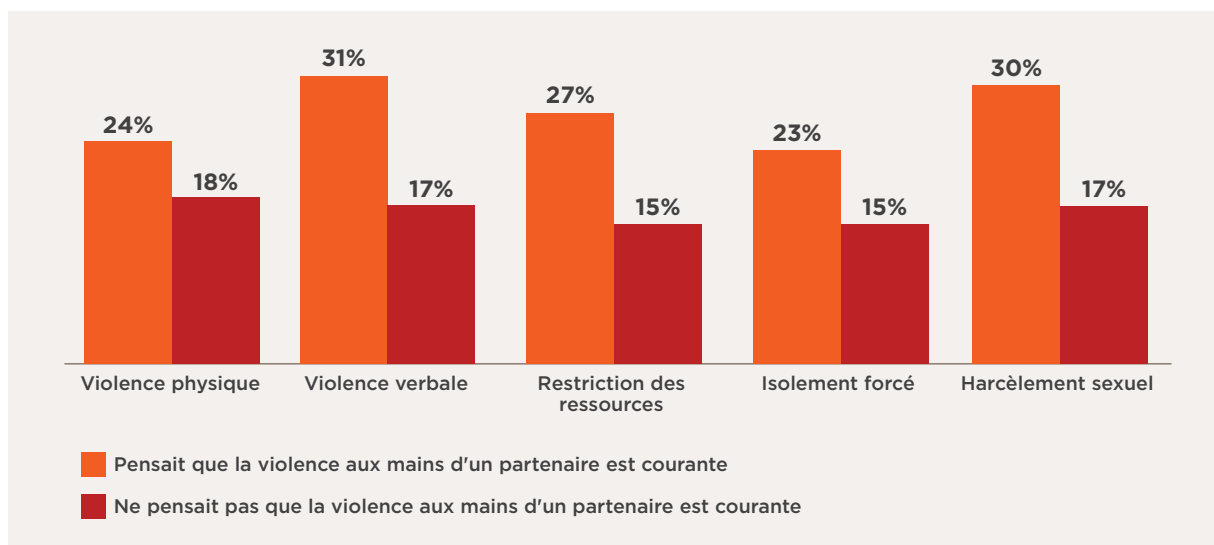


Les femmes qui ont dit qu’il était courant que les femmes subissent des violences de la part d’un partenaire étaient plus susceptibles d’être en situation d’insécurité alimentaire, que ce soit « modérément » ou « gravement » combinés (44 %) ou « gravement » en particulier (22 %) par rapport aux femmes qui pensaient que c’était très rare (24 % et 11 %, respectivement). De plus, les femmes qui ont déclaré ne

pas se sentir en sécurité à leur domicile étaient beaucoup plus susceptibles de penser que la violence de la part d’un partenaire est courante chez les femmes (54 %), tout comme les femmes qui vivent en zones rurales (41 % contre 32 % dans les zones urbaines) ainsi que les femmes qui ont indiqué qu’elles-mêmes ou une autre femme qu’elles connaissent avaient subi un type de violence.

FIGURE 9

Pourcentage de répondantes qui ont déclaré connaître ou avoir subi différents types de violences, selon qu’elles pensaient que la violence de la part d’un partenaire est courante



Ces points de données suggèrent que les femmes peuvent inclure leurs propres expériences lorsqu'elles rapportent les expériences des femmes dans leur communauté, ainsi que renforcer la théorie fondée sur des preuves selon laquelle les femmes qui signalent des abus se produisant à leur domicile sont plus susceptibles de penser que les abus sont courants dans la communauté en général.

Comparé aux expériences de violence hors du domicile, une majorité de répondantes (65 %) ont déclaré qu'elles pensaient que les femmes demanderaient de l'aide si elles subissaient des violences verbales ou physiques de la part d'un partenaire. Cependant, les sources de soutien différaient, seulement 7 % des répondantes s'attendant à ce que les femmes aillent voir la police, et 43 % disant que les femmes chercheraient du soutien auprès de leur famille. Cela indique que la violence domestique peut être largement sous-déclarée aux autorités par rapport à d'autres formes de violence à l'égard des femmes.

ont déclaré qu'elles pensaient que les femmes demanderaient de l'aide si elles subissaient des violences verbales ou physiques de la part d'un partenaire. Cependant, les sources de soutien différaient, seulement 7 % des répondantes s'attendant à ce que les femmes aillent voir la police, et 43 % disant que les femmes chercheraient du soutien auprès de leur famille. Cela indique que la violence domestique peut être largement sous-déclarée aux autorités par rapport à d'autres formes de violence à l'égard des femmes.

5. IMPACTS DE LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES

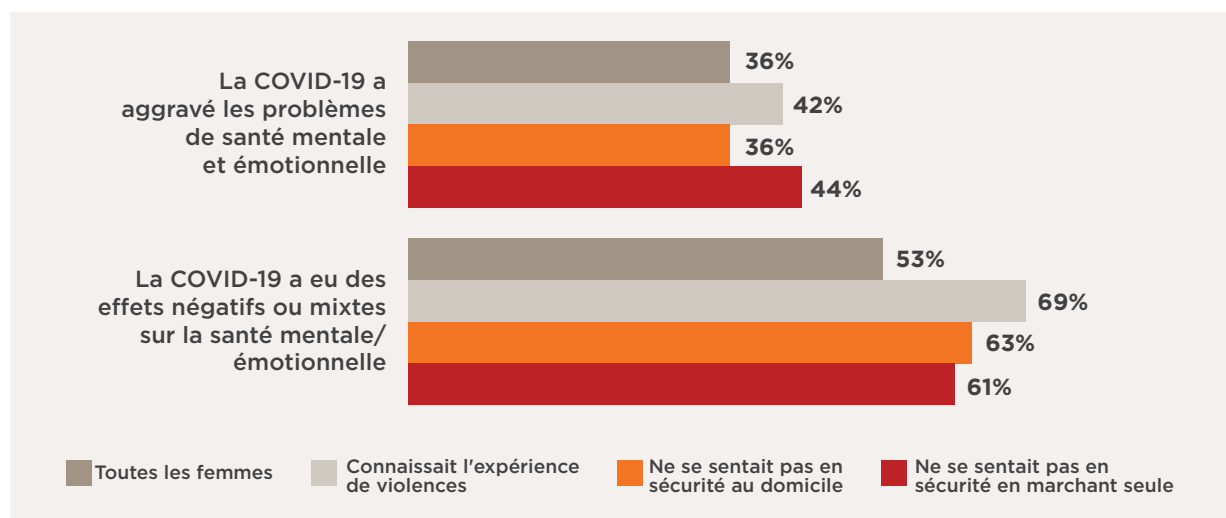
L'étude indique des relations étroites entre les mesures liées à la violence à l'égard des femmes et les changements de comportement des femmes et leurs sentiments de bien-être mental et émotionnel.

Les impressions et l'expérience en termes de sécurité (ou l'absence de sécurité) semblent être un facteur déterminant de la capacité des femmes à gérer les problèmes personnels

dans leur vie, ainsi que leur bien-être mental et émotionnel. Les femmes qui ont déclaré ne pas se sentir en sécurité, que ce soit à leur domicile ou dans la sphère publique, étaient plus susceptibles de déclarer que la pandémie de COVID-19 a exacerbé les menaces à leur bien-être ou de dire que la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur leur santé mentale et émotionnelle en général.

FIGURE 10

Mesures de santé mentale selon les sentiments de sécurité au domicile et dans la sphère publique



Les femmes qui ont déclaré que la COVID-19 a eu des impacts négatifs sur leur santé mentale étaient également plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire par rapport à celles qui ont dit que la pandémie a eu des impacts positifs. Cela suggère, comme l'ont révélé des rapports précédents, que les impacts négatifs de la COVID-19 sont ressentis le plus fortement par les personnes qui connaissent déjà des difficultés.

La violence à l'égard des femmes dans les sphères publique et privée est également observée lors de l'analyse des modèles de socialisation et de déplacements des femmes. Il y avait des liens étroits entre la fréquence des déplacements à l'extérieur du domicile et les perceptions des femmes de leur propre sécurité ou de la sécurité dans la communauté en général.

Les femmes qui ne se sentaient pas en sécurité à leur domicile, qui vivaient dans des ménages avec des conflits fréquents, qui pensaient que la violence et le harcèlement étaient un problème dans leurs communautés, ou qui ne se sentaient pas en sécurité lorsqu'elles marchaient seules étaient toutes plus susceptibles de rarement ou de ne jamais quitter leur domicile. Les femmes qui dirigeaient leur ménage seules ou avec un partenaire étaient plus susceptibles de quitter leur domicile quotidiennement (50 et 53 %, respectivement) que les femmes dont le mari dirigeait leur ménage (33 %). De plus, les femmes qui ont déclaré ne pas se sentir en sécurité à leur domicile étaient plus susceptibles de dire qu'elles ne voyaient pas du tout leurs amis.

6. RECOMMANDATIONS

Le Cameroun a maintenu des taux de COVID-19 relativement limités au cours de la première année de la pandémie, mais a connu un pic avant la période d'étude, bien que les rapports puissent être rares.⁴ Le récent pic du Cameroun au printemps 2021 a dépassé le taux global de bon nombre de ses voisins et du continent, par rapport à la taille de sa population.⁵ Bien que les femmes n'identifient pas actuellement la COVID-19 comme un facteur principal aggravant les aspects de leur sécurité, il est important de reconnaître que les effets en aval du récent pic ne sont peut-être pas encore apparents dans les résultats de l'enquête.

Au-delà des impacts de la COVID-19, la violence à l'égard des femmes au Cameroun, aussi bien dans les sphères publique et privée, est significative et ne peut pas être ignorée. Avec plus d'un tiers des femmes susceptibles de souffrir d'insécurité alimentaire (39 %) et 40 % déclarant avoir subi une perte de revenus en raison de la pandémie de COVID-19, les facteurs de stress externes qui peuvent augmenter le risque de violence à l'égard des femmes sont en hausse.

En raison de l'intersectionnalité de la violence à l'égard des femmes, les interventions politiques et programmatiques doivent être adaptées aux facteurs à l'origine des différentes expériences de violence. Non seulement le type de réponse qui convient le mieux pour lutter contre la violence à l'égard des femmes varie en fonction des expériences spécifiques des femmes, mais les ressources qu'elles recherchent varient également. Ce travail souligne l'importance de s'associer à l'infrastructure existante qui soutient les femmes en

situation de vulnérabilité pour autonomiser les communautés avec l'éventail complet de ressources dont elles peuvent avoir besoin pour fournir un appui aux femmes. À cet égard, cette recherche soutient trois recommandations :

1. Les interventions destinées à lutter contre la violence à l'égard des femmes devraient examiner comment les interventions politiques dans d'autres domaines peuvent atténuer certaines des causes profondes de la violence à l'égard des femmes, qui sont ressenties de manière disproportionnée par les femmes.

L'intersection et le continuum de la violence à l'égard des femmes appellent à un cadre politique global sur la violence à l'égard des femmes, qui intègre le problème et son impact dans tous les domaines politiques. Les femmes des zones rurales du Cameroun (qui ont tendance à avoir moins de ressources en général), ont tendance à être plus vulnérables et à s'attendre à ce que la violence et le harcèlement, à la fois en public et au domicile, soient plus courants.

Plus précisément, les résultats de cette enquête appellent à établir un lien plus approfondi entre les programmes visant à relier les ressources aux zones rurales plus isolées avec des initiatives visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes, car ils mettent en évidence les effets causaux réciproques de l'emplacement géographique et des violations des droits des femmes. Comme pour toute mise en œuvre de programme, il est cependant crucial de reconnaître les impacts de l'évolution des normes culturelles qui peuvent différer entre les zones urbaines et rurales sur le stress relationnel entre les membres de la famille, ainsi

4 Johns Hopkins University Coronavirus Resource Center data. <https://coronavirus.jhu.edu/map.html>

5 Our World in Data. N.D. [Coronavirus rates per million](#).

que les effets en aval qui peuvent résulter de la modification des liens à l'extérieur de la communauté. De plus, tous plans de réponse ou de relance, y compris ceux principalement axés sur les impacts de la COVID-19, devraient intégrer une planification et des mesures pour lutter contre la violence à l'égard des femmes.

2. La confiance dans les institutions existantes et les infrastructures au niveau communautaire au Cameroun doit être mise à profit pour renforcer la confiance et le sentiment de sécurité des femmes lorsqu'elles se déplacent dans les espaces publics.

Ces types d'initiatives pourraient contribuer à améliorer le sentiment de sécurité des femmes qui sortent souvent dans leur communauté pour travailler ou parce qu'elles socialisent avec d'autres. De même, l'amélioration des ressources disponibles dans les postes de police locaux et d'autres espaces pour les dirigeants communautaires locaux, y compris la formation ou le renforcement des capacités, peut encourager les femmes à signaler la violence, les abus ou le harcèlement qui se produisent dans leurs communautés. Les services de police peuvent être en mesure de servir leurs communautés plus efficacement en mettant à disposition du personnel spécialisé familier avec les questions de violence à l'égard des femmes pour répondre aux plaintes de cette nature, ou en mettant en relation les femmes qui s'adressent à la police pour signaler des violences à l'égard des femmes avec des ressources communautaires spécialisées.

3. Les défis associés aux conflits intra-ménages nécessiteront des interventions programmatiques qui tirent parti des structures de soutien familial et donnent aux femmes les moyens d'assumer les rôles de chef de famille avec leurs maris.

Les ressources centralisées peuvent ne pas être accessibles à toutes les femmes subissant des violences de la part d'un partenaire ou d'un autre membre du ménage, non seulement parce que la violence domestique est souvent considérée comme une affaire privée, mais aussi en raison d'un manque d'accessibilité et de la peur des répercussions. De tels cas nécessitent un placement minutieux des ressources dans des canaux plus informels où les femmes se sentent à l'aise de signaler un cas, par exemple par l'intermédiaire d'un membre féminin de la famille de confiance qui peut bénéficier d'un accès à des ressources qu'elle peut transmettre à la femme affectée. De plus, les femmes qui assument des rôles de leadership, seules ou avec leur mari, ont tendance à déclarer un sentiment de sécurité plus élevé lorsqu'elles sont dans leur communauté, ainsi qu'une interaction plus fréquente avec leur communauté. Comme pour l'intégration programmatique du genre, il est important de considérer les impacts en aval que les interventions peuvent avoir sur des facteurs de stress externes particuliers, tels que le changement intentionnel ou accidentel des rôles et des normes de genre qui pourraient facilement faire plus de mal que de bien s'ils ne sont pas soigneusement pris en compte.

7. MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été réalisée par le biais d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur à l'aide d'une composition aléatoire de numéros de téléphone portable entre le 30 avril et le 30 mai 2021. Le nombre total d'entretiens terminés s'élève à 1 226. Le Cameroun a maintenu des taux de COVID-19 relativement limités au cours de la première année de la pandémie, mais a connu un pic avant la période d'étude, bien que les rapports soient plutôt inégaux au jour le jour. Une initiative de vaccination approuvée par le gouvernement a débuté dans

le pays en mai 2021. L'échantillon a été obtenu par composition aléatoire parmi la population ayant un numéro de téléphone portable, de sorte que la population de l'échantillon est limitée aux femmes âgées de 18 ans ou plus ayant accès à un téléphone portable. Les cibles par région et par âge ont été atteintes ou presque atteintes sans difficulté significative. Il n'y avait aucun écart entre les pourcentages ciblés et les pourcentages pondérés selon les tranches d'âge.

Tranche d'âge	Pourcentage de femmes adultes (tiré d'ONU DAES)	Pourcentage de femmes adultes de l'échantillon de données
18–29	41	41
30–39	25	25
40–49	16	16
50–59	10	9
60+	9	9

DÉFINITIONS

Communauté : Terme faisant référence à la zone géographique dans laquelle la répondante vit.

Insécurité alimentaire : Cette étude a utilisé la formulation du Programme alimentaire mondial/de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture pour mesurer l'insécurité alimentaire avec une série de huit énoncés de questions. Ces données peuvent être utilisées pour établir des estimations de la proportion de l'échantillon en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, qui peuvent également être désagrégées par d'autres variables d'intérêt grâce à l'utilisation du module Food Insecurity Experience

Scale (FIES) de la FAO. Toute référence dans le rapport à la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave représente des estimations de la prévalence et doit être interprétée comme telle.

En couple : Terme désignant les femmes mariées ou vivant/cohabitant avec un partenaire.

Violence à l'égard des femmes : Tout acte de violence fondée sur le genre qui entraîne ou est susceptible d'entraîner des préjudices ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques pour les femmes, y compris les menaces de tels actes, la coercition ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

© 2022 ONU Femmes. Tous droits réservés.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement les points de vue d'ONU Femmes, des Nations Unies ou de l'une de ses organisations affiliées.

Produit par le programme Les Femmes Comptent
Révision : Jen Ross
Conception : Ouissal Hmazzou



220 East 42nd Street
New York, New York 10017, USA

data.unwomen.org
www.unwomen.org
www.facebook.com/unwomen
www.twitter.com/un_women
www.youtube.com/unwomen
www.flickr.com/unwomen
instagram.com/unwomen